

TERRES DE PARTAGE EST DE RETOUR SUR FRANCE 3 ET FRANCE 5

Le programme court Terres de Partage, proposé par France Télévisions et parrainé par Intercéréales est diffusé sur France 2 depuis janvier 2018, avec plus de 80 épisodes inédits. Les épisodes des saisons 5 et 6 sont désormais à redécouvrir sur France 3 et France 5.

Jusqu'alors uniquement diffusées sur France 2, les saisons 5 et 6 de Terres de Partage seront à redécouvrir sur France 3 et France 5 dès le 11 septembre 2021 et jusqu'au 25 novembre 2021. Chaque week-end sur France 3 et en semaine sur France 5, ces épisodes permettront de découvrir des initiatives collectives du monde agricole et de ses filières, portées par des témoignages d'acteurs du monde rural à travers toute la France.

« La filière des céréales se réjouit de la réussite de ce programme, dont l'objectif est d'informer sur la multitude des thématiques dans lesquelles les acteurs du monde agricole et alimentaire s'engagent et s'impliquent au quotidien. L'adaptation de notre filière aux enjeux de durabilité ou encore la solidarité dont elle a su faire preuve ces derniers mois sont autant d'exemples mis à l'honneur », explique Philippe Dubief, président du comité Communication et Promotion d'Intercéréales, avant de poursuivre « nous sommes ravis de pouvoir partager cela avec de nouveaux publics sur France 3 et France 5 ».

COMMENT SUIVRE CETTE REDIFFUSION ?

- Sur France 3 : du 11 septembre au 31 octobre 2021, le samedi et le dimanche à 20h50
- Sur France 5 : du 1^{er} novembre au 25 novembre 2021, du lundi au jeudi vers 20h45

L'intégralité des épisodes des saisons 5 et 6 est à retrouver [ici](#).

Le plan de diffusion sur France 3 et France 5 est à retrouver [ici](#).



A PROPOS D'INTERCÉRÉALES

Association privée à but non lucratif, Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière des céréales. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle a été reconnue officiellement par les Pouvoirs Publics par arrêté du 19 décembre 2003.

L'interprofession a pour objet de développer les filières céréalières en France. Elle réunit les acteurs représentant le secteur de la production (blé tendre, blé dur, orge, maïs, avoine, triticale, seigle, sorgho et riz), de la collecte, de la commercialisation et de la première transformation (amidon, alimentation animale, farine, malt, semoule).

CONTACTS PRESSE

Elise Fornero : 06 63 55 70 78 - elisefornero@forelconseil.com
Déborah Zeitoun : 06 25 69 87 59 - deborahzeitoun@dz-conseil.com